

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs des formations continues délivrées par POLYTECH NANCY sont fixés conformément à l'annexe jointe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux de POLYTECH NANCY et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 23 juillet 2019



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence le **23 JUIL. 2019**
Transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

23 JUIL. 2019

TARIFICATION DES FORMATIONS CONTINUES POLYTECH NANCY

Diplôme (intitulé précis)	Heures de formation	Rémunération (n° heures par formation)	TARIF au 31.08.2018	tarifs 2019 Et 2019 - 2020
DUAP GMI: Gestion de la maintenance Industrielle	280	16	2 800 €	4 000€
DUAP GP: Gestion de la Production	280	16	2 800 €	4 000€
DUAP GL: Gestion de la Logistique	280	16	2 800 €	4 000€
DUAP MSL: Management et Stratégies logistiques	280	16	2 800 €	4 000€
DUAP TT: Techniques et Télécommunications	280	16	2 800 €	4 000€
DUAP MP: Maintenance et Production	280	16	2 800 €	4 000€
Module isolé	35	2	350 €	500€
Training Days	De 1 à 3 jours De 7 à 21 heures			550 €/jour

Présentés au conseil de Polytech Nancy le 29 mars 2019 - Vote à l'unanimité